



Bulletin d'information

Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)

Décembre 2004

GENRE ET CULTURE DE LA PAIX

Nous avons été très heureux de recevoir vos réactions positives suite à la parution de la première édition du bulletin d'information de la Culture de la Paix. Par sa diffusion, le bureau de la Coordination pour une Culture de la Paix vise à propager des informations concernant les divers aspects de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010) pour laquelle l'UNESCO agit en tant que chef de file au sein du système des Nations Unies. La création d'une réelle Culture de la Paix requiert bien sûr des actions à tous les niveaux de la société et dans l'ensemble des domaines de la vie publique. La *Déclaration et le Programme d'Action des Nations Unies (A/RES/53/243)* ont ainsi défini huit domaines qui constituent des lignes directrices indispensables pour la construction de la paix. Afin d'illustrer les contenus du Programme d'action et de donner des exemples pratiques, les différents bulletins d'information de la Culture de la Paix s'intéresseront à des sujets ou régions spécifiques.

Ce numéro a pour thème « **Genre et Culture de la Paix** », faisant ainsi référence à l'un des domaines du *Programme d'Action sur une Culture de la Paix*, qui a pour objectif d'« assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ». A cet égard, la résolution A/RES/53/243 fixe les objectifs suivants :

- Intégrer une perspective sexospécifique dans l'application de tous les instruments internationaux pertinents;
- Renforcer l'application des instruments internationaux qui visent à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes;
- Appliquer le Programme d'action de Beijing adopté à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en mobilisant les ressources et la volonté politique nécessaires, notamment au moyen de la définition, de l'application et du suivi de plans d'action nationaux;

- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques;
- Continuer à renforcer l'action des organismes compétents des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes;
- Fournir un appui et une aide aux femmes qui sont victimes de toutes les formes de violence, y compris au sein de la famille, sur le lieu de travail et pendant les conflits armés.

[Source: A/RES/53/243, *Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix*]

Ces objectifs soulignent la nécessité d'intégrer une perspective de genre lorsque nous abordons les thèmes liés à la construction de la paix. En effet, les efforts en faveur de l'égalité des genres et de la paix reposent sur des bases similaires : dans les deux cas, l'éducation constitue l'outil clé pour faire évoluer les attitudes et les comportements.

Ces dernières années, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix est de plus en plus reconnu. L'adoption à l'unanimité de **la résolution 1325 du Conseil de Sécurité intitulée « Les Femmes, la Paix et la Sécurité »**

(<http://www.womenwarpeace.org/toolbox/1325.pdf>) le 31 octobre 2000 a constitué à cet égard un pas en avant fondamental. Les organisations de femmes ont ainsi utilisé cette résolution pour renforcer le plaidoyer en faveur de cette cause (voir l'article de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté). Le Système des Nations Unies, à travers ses différents agences et programmes, est également impliqué dans la mise en œuvre de la résolution (voir par exemple l'article relatif à la section de l'UNESCO pour l'égalité des genres et le développement du Secteur des Sciences sociales et humaines). L'UNIFEM, le Fonds de Développement des Nations Unies pour les Femmes, a récemment publié un document sur son rôle dans le soutien de la résolution. (voir *Women, Peace and Security : UNIFEM Supporting Implementation of 1325* – ce rapport

est disponible à
<http://www.womenwarpeace.org/supporting1325.pdf>)

Le concept de Culture de la Paix souligne aussi que la construction de « la paix » va au-delà de la résolution de conflits politiques ou sociaux. La culture de la paix doit être promue à tous les niveaux, y compris dans les familles et dans l'environnement personnel de chacun. La **lutte contre la violence interpersonnelle** est donc un élément important de la construction d'une Culture de la Paix (voir l'article « OMS : La collaboration des Nations Unies pour la prévention de la violence interpersonnelle » dans le bulletin d'information 1/2004). En effet, une grande partie des actes de violence interpersonnelle présente les caractéristiques d'une violence liée au genre. La Déclaration de Beijing – adoptée lors de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes en 1995 – a donc appelé à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Depuis, de nombreux efforts ont été entrepris afin d'éliminer la violence liée au genre. La *Plate-forme d'Action de Beijing* a aussi attiré l'attention sur la nécessité d'évaluer l'impact des conflits armés sur les femmes. L'année 2005 verra le 10^{ème} anniversaire de la Conférence de Beijing et sera donc l'occasion de faire de « l'égalité entre les femmes et les hommes » le point central de la Décennie Internationale en 2005. Ce bulletin d'information vise à y apporter une contribution et à encourager les organisations à partager leurs expériences avec d'autres acteurs.

Pour plus d'informations :

Coordination de la Culture de la Paix, UNESCO-BSP/PMR,
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Tél. : +33 (0)1 45 68 13 49, Fax : +33 (0)1 45 68 55 57
e-mail : cp@unesco.org
Site web de la Culture de la Paix :
<http://www.unesco.org/cp>
Site web pour les Femmes et l'Egalité des Genres de
l'UNESCO :
<http://www.unesco.org/women>

Note de la rédaction :

Ce bulletin d'information est publié par la Coordination de la Culture de la Paix du Bureau de la Planification Stratégique de l'UNESCO. Cette édition a été rédigée par Aurore Salinas et Daniel Laqua.

Pour leurs contributions et leur assistance dans la rédaction de ce document, les éditeurs voudraient remercier les personnes suivantes: Eileen Hanciles (FAWE), Felicity Hill, Maha Muna (UNIFEM), David Mumford, Delphine Poiré (IFOR), Krishna Ahooja Patel (WILPF), S. Gülser Corat, Anna Maria Majlöf, Lydia Ruprecht (UNESCO, Section pour les Femmes et l'Egalité des Genres), Eunice Smith (UNESCO, Section pour les Femmes et l'Egalité des Genres), Christiana Thorpe (FAWE Sierra Leone), Chonchanok Viravan (BPW International), Irina Dvorak (UNESCO, Stagiaire de la section Culture de la Paix).

Le bureau de la Coordination n'est pas responsable des contenus des projets des ONGs présentés sur son site (<http://www.unesco.org/cp>) ou dans son bulletin d'information. Les idées ou opinions exprimées dans ce bulletin d'information sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'UNESCO. Les appellations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'UNESCO et la culture de la paix

Le travail de l'UNESCO sur le genre et la paix : Les activités de la Section pour les Femmes et l'Egalité des Genres du Bureau de la Planification Stratégique

Plusieurs des services centraux, secteurs et bureaux hors siège de l'UNESCO s'intéressent aux questions d'égalité des genres et de conflit. La Section pour les Femmes et l'Egalité des Genres du Bureau de la Planification Stratégique (BSP/WGE) est en charge de l'intégration d'une perspective de genre dans l'ensemble des programmes de l'UNESCO au Siège et hors Siège. Pour l'UNESCO, dans le cadre de ses actions liées au genre et à la paix, l'objectif final est de renforcer l'aptitude de l'Organisation à créer les conditions pour que les femmes

et les hommes puissent jouir pleinement du développement et de la sécurité humaine, et ainsi construire des sociétés où les femmes et les hommes peuvent atteindre tout leur potentiel humain et participer au développement de leurs sociétés, en en partageant les richesses et les bénéfices sur une base équitable. L'Organisation n'assiste pas seulement les Etats membres à créer une Culture de la Paix dans l'esprit des femmes et des hommes en renforçant et en encourageant les capacités des femmes pour le leadership, la résolution et la prévention des

Bulletin d'information culture de la paix – Edition 2/2004, page 2 de 12

conflits. Elle prône également l'élimination des stéréotypes, et des attitudes et comportements discriminatoires. Les priorités des femmes et leurs visions et approches des objectifs de développement sont donc traités et encouragés à travers une participation plus grande des femmes à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'UNESCO et à travers des programmes régionaux et des activités dans le cadre de la Déclaration et du Programme d'Action des Nations Unies pour une Culture de la Paix.

L'un des exemples concrets a été l'organisation, en juin 2004 au Siège de l'UNESCO, par la Section pour les Femmes et l'Égalité des Genres et le Mouvement International des Femmes pour la Paix de Suzanne Moubarak (*The Suzanne Moubarak International Women's Movement for Peace*), d'un colloque intitulé « Les Femmes au service de la Paix ». En accord avec la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui demande une participation plus importante des femmes dans la construction de la paix, l'objectif de ce séminaire était d'encourager, au moyen de recommandations concrètes, la participation croissante des femmes aux niveaux des prises de décisions dans la résolution des conflits et dans les processus de paix, et de discuter comment les femmes peuvent apporter des perspectives différentes afin de former l'avenir de leurs communautés. Les principaux orateurs étaient : Mme Suzanne Moubarak, Première Dame d'Égypte ; M. Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire Général des Nations Unies ; Mme Marianna V. Vardinoyannis, Ambassadrice de Bonne volonté de l'UNESCO ; Sa Majesté Sheikha Hessa Saad Al Abdullah

Al-Salem, Présidente du Conseil arabe pour les Femmes Entrepreneurs et Présidente du Comité Koweïtien des Femmes entrepreneurs ; Lady Margaret Anstee, ancienne Sous Secrétaire générale des Nations Unies ; Dr Vjosa Dobruna, ancien membre de la Structure Administrative Intérimaire du Kosovo des Nations Unies ; Mme Asha Hagi Elmi, Présidente de l'association « Save the Somali Women and Children ».

Le Mouvement International Suzanne Moubarak des Femmes pour la Paix a été créé en 2003 afin de réfléchir et de recommander des actions concrètes pour promouvoir la paix grâce aux femmes. L'objectif du mouvement, une association internationale à but non lucratif, est de renforcer l'impact des programmes, organisations et institutions travaillant pour un monde de paix.

« La Paix ce n'est pas seulement l'absence de guerre...c'est la sécurité à l'égard de différentes formes de privations comme la pauvreté, les pénuries de ressources, la violation des droits humains et le déni d'accès à une bonne qualité de vie. »

Mme Suzanne Moubarak

Pour plus d'informations :

S. Gülser Corat, Chef de la Section pour les Femmes et l'Égalité des Genres
e-mail : sg.corat@unesco.org
Site web : <http://www.unesco.org/women>

Les activités de la section Égalité des genres et développement du Secteur des Sciences sociales et humaines

L'un des objectifs stratégiques de la **Section « Égalité des Genres et Développement » du Secteur des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO**, est d'explorer les dynamiques de genre liées au conflit, à la consolidation de la paix et à la reconstruction. La section examine la façon par laquelle les femmes et les relations de genres sont impliquées et affectées par les tensions mondiales et les conflits armés et elle défend le nécessaire participation des femmes dans les processus de transformation des conflits. De cette manière, la section souhaite apporter sa contribution à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité et mettre en exergue les liens entre le conflit et les droits des femmes. Ces activités constituent un prolongement des travaux antérieurs de l'UNESCO dans ce domaine, notamment les travaux sur les masculinités et la violence, ainsi que sur la construction d'une Culture de la Paix.

La **Section Égalité des Genres et Développement** a ainsi initié un programme à long terme dont l'accent principal est placé sur la recherche orientée vers la définition de politiques, le plaidoyer et le travail en réseau. Durant ce biennium, des recherches sont entreprises dans la région des Grands Lacs sur la contribution des cultures africaines

à l'autonomisation des femmes et l'impact du conflit congolais sur la violence à l'égard des femmes. Dans les mois prochains, la section publiera les travaux de recherche de la conférence « Comprendre l'égalité des genres » organisée à Njoro, au Kenya en avril 2004 par les universités d'Egerton et de Hull. Dans ce contexte, un groupe d'experts sur les questions de genre de la Région des Grands Lacs se réunira au mois de février 2005, afin d'identifier les besoins stratégiques des femmes dans la région, en rapport avec les sciences sociales et humaines, et d'élaborer en commun un programme d'action.

La Section Égalité des Genres et Développement de l'UNESCO cherche aussi à soutenir les femmes des territoires palestiniens dans le but de renforcer leurs capacités à contribuer au processus de paix et de développement. Après une période de consultations et de réunions, une proposition a été faite pour la fondation d'un Centre de Ressources pour les Femmes palestiniennes. Ce centre fera fonction d'observatoire et ses activités couvriront la recherche et la définition de politiques, le renforcement des capacités et la promotion de la participation des femmes dans la prise de décision.



De 1996 à 2001, le programme **Femmes et Culture de la Paix (Women and a culture of peace – WCP)** de l'UNESCO, dont une partie est maintenant poursuivie par la section « Egalité des Genres et Développement » du secteur des Sciences sociales et humaines, a été impliqué dans le suivi de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing, 1995). Ses priorités et activités principales ont consisté à :

- a) Soutenir les initiatives des femmes pour la paix ;
- b) Renforcer la participation démocratique des femmes dans les processus politiques afin d'améliorer leurs capacités et leur impact dans les domaines de l'économie et de la sécurité ;
- c) Contribuer à une socialisation tenant compte des questions de genre et à la formation pour des partenariats non-violents et égalitaires, spécifiquement orientés vers les garçons et les jeunes hommes.

Plusieurs événements ont été organisés, dont la Conférence panafricaine des femmes pour une culture de la paix et de la non-violence (1999) et une conférence

intitulée « Femmes asiatiques pour une Culture de la Paix » en coopération avec le Gouvernement de la République Socialiste du Vietnam et l'ESCAP (2000). En outre, WCP a initié des projets spéciaux en Afrique (par exemple des études de cas sur les techniques traditionnelles des femmes pour la construction de la paix) et dans la région Méditerranéenne. Ce dernier projet s'est concentré sur le renforcement des réseaux féminins dans la région des Balkans, sur l'organisation de réunions comme la Conférence « Femmes, Promoteurs de Paix » (en Tunisie), ainsi que sur le soutien intellectuel au Forum des Artistes Féminins de la Méditerranée pour une Culture de la Paix. Parmi les publications réalisées par le programme, on trouve l'ouvrage photographique intitulé *Non à la guerre disent les femmes* (1999), les publications *Towards a Women's Agenda for a Culture of Peace* (1999) et *Rôles masculins, masculinités et violence : Perspectives d'une culture de paix* (2000) et le document inter-agences *Meilleures pratiques dans la construction de la paix et dans la résolution non-violente des conflits pour une Culture de la Paix*. Par ailleurs, les manuels de formation intitulés *Promoting Women's Participation in Conflict Resolution to a Culture of Peace* (en collaboration avec le FAWE) et *L'éducation pour une culture de la paix : la prise en compte du genre*, ont été publiés en 2001.

L'UNESCO est donc engagée depuis de nombreuses années dans la recherche et la mise en œuvre de projets opérationnels concernant les liens entre les questions de genre et le conflit. Les efforts entrepris dans le cadre du programme « Femmes et Culture de la Paix » alimentent les activités actuelles de l'Organisation en relation avec les dimensions du genre et du conflit.

Pour plus d'informations :

Eunice Smith, e.smith@unesco.org

Site web de la section: <http://www.unesco.org/shs/gender>

Ancien site web WCP : <http://unesco.org/cpp/wcp>

Le système des Nations Unies et la culture de la paix

Le Fonds de Développement pour les Femmes des Nations Unies (UNIFEM) : Promouvoir une Culture de la Paix

Lorsqu'un processus actif ou formel de paix n'est pas en cours, ce sont les femmes qui travaillent afin de créer une culture de la paix à travers le dialogue et la collaboration nationale et internationale. Le travail en réseaux peut être un outil très puissant pour les femmes désirant avoir un impact positif sur les pays et les régions perturbés par un conflit. L'action en réseaux rassemble les femmes autour de problèmes communs et permet de renforcer leur pouvoir en tant que groupe ainsi que leur capacité à plaider en

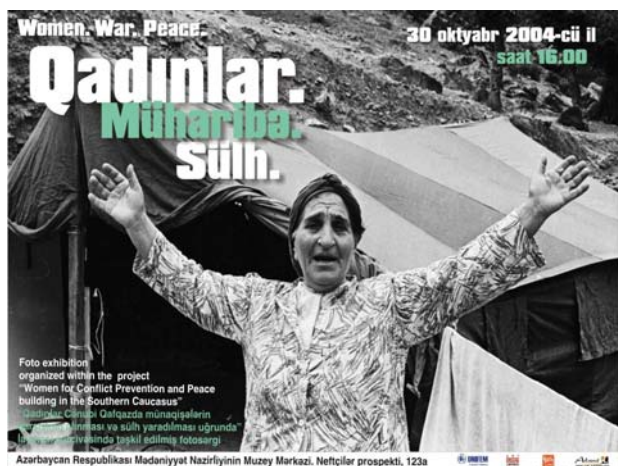
faveur de la paix et de l'égalité des genres. L'un des aspects essentiels du travail de l'UNIFEM pour la consolidation de la paix est le soutien qu'il apporte aux réseaux régionaux et nationaux de femmes, notamment dans le Caucase du sud, les Etats arabes, l'Amérique latine, l'Asie et le Pacifique, et l'Afrique. Cet article décrit les programmes et activités mis en œuvre dans le Caucase du sud. Des informations complémentaires sont

disponibles

<http://womenwarpeace.org/supporting1325.pdf>

à

Le programme de l'UNIFEM intitulé *Femmes pour la Prévention des Conflits et la Construction de la Paix dans le Caucase du sud* a soutenu diverses initiatives créatives autour de la construction de la paix par le cinéma et l'éducation. Dans ce cadre, une compétition cinématographique s'est tenue en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie. Plus de 600 jeunes de 8 à 22 ans ont participé à cette compétition, invitant à créer des courts métrages d'une minute sur le thème « Jeunesse et Paix ». Ces films qui exploraient les questions de la résolution des conflits et de la construction de la paix ont été présentés lors de festivals et d'événements médiatiques dans ces trois pays par différents partenaires, notamment des ONGs nationales et internationales, des réseaux de télévision locale et nationale, ainsi que l'UNIFEM et d'autres agences des Nations Unies. En Géorgie, par exemple, l'UNICEF a présenté ces courts métrages lors du lancement de la campagne mondiale « Leave No Child Out » à Tbilissi. Les films gagnants ont également été présentés lors de compétitions à l'échelle mondiale et beaucoup d'entre eux ont gagné des prix, des mentions honorables ou d'autres formes de reconnaissance. L'un de ces courts métrages a été récompensé par l'attribution d'une médaille UNICA lors de la compétition de films croate *Minute Movie Up* en mai 2004. Un autre a gagné le premier prix dans la catégorie court-métrage du *Kids for Kids World Film Festival* de Rome. Plus récemment, l'une des vidéos d'une minute a reçu "The Kenneth F. and Harle G. Montgomery Prize For Best Child-Produced Film or Video 2004" lors du festival international du film pour enfants de Chicago. La publicité extraordinaire, la couverture médiatique, et les récompenses reçues par ces films ont permis la reconnaissance du potentiel des femmes et des jeunes comme agents de paix.



Malgré le rôle central joué par les femmes dans les domaines du dialogue et de la réconciliation, la plupart des approches visant à la construction de la paix ont, soit ignoré, soit marginalisé les questions de genres et les perspectives des femmes. Les femmes continuent à être minoritaires dans la participation aux activités de transformation des conflits, et particulièrement dans les négociations formelles de paix ; elles reçoivent moins

d'attention que les hommes dans les politiques de construction de la paix et les analyses consacrées aux genres s'intéressent rarement aux stratégies de construction de la paix. Le programme de l'UNIFEM dans le Caucase du sud vise à soutenir l'engagement des femmes en faveur du maintien d'une paix durable. Convaincu que soutenir un mouvement pour la paix inclusif est essentiel au niveau communautaire et politique, l'UNIFEM travaille avec les décideurs afin de créer un environnement favorable au dialogue inclusif tout en stimulant les revendications de terrain.

Dans ce contexte, une série de formations et d'ateliers se sont déroulés en Géorgie, en Arménie et en Azerbaïdjan. L'un des résultats a été la création de coalitions nationales pour la paix dans chaque pays (la Coalition 1325 en Azerbaïdjan, la Coalition pour la Paix et le Syunik Club de la Paix en Arménie et le Réseau pour l'Unité des Femmes pour la Paix en Géorgie). Ces coalitions nationales ont à leur tour formé une alliance régionale, la Coalition Régionale du Caucase du sud – « Femmes pour la Paix ». Cette coalition est le premier mécanisme régional de ce type soutenant les femmes afin qu'elles s'impliquent dans des actions régionales communes.

Enfin, les médias locaux, la presse et les moyens audiovisuels, ainsi que les institutions éducatives ont aussi démontré leur capacité à stimuler la discussion et ainsi augmenter la prise de conscience des contributions que peuvent apporter les femmes – et qu'elles apportent déjà – afin de créer une culture de la paix. Les actions de plaidoyer soutenues par UNIFEM ont été polyvalentes allant de la production de 500 carnets de timbres pour la paix (un pour chacun des trois pays de la région) à la publication d'un calendrier régional composé d'œuvres d'art des trois pays sur le thème « Femmes pour la Paix ». Au niveau académique, des programmes sur le genre et la construction de la paix sont maintenant offerts dans 24 institutions d'enseignement supérieur. L'Université de Sukhumi offre également des cours, où les questions de paix et de sécurité sont d'un intérêt et d'une réalité quotidienne. Inciter les discussions sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits et dans la consolidation de la paix permet d'améliorer les connaissances de ces sujets, de créer un vivier de futurs décideurs sensibilisés à ces questions et des réseaux qui s'engagent pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Parallèlement à ses activités opérationnelles, l'UNIFEM est aussi active dans les domaines de l'analyse, du plaidoyer et de la sensibilisation. Actuellement, l'UNIFEM travaille dans plus de 30 pays affectés par un conflit. Sur la base de sa présence dans les zones de conflit et de ses partenariats à long terme avec des organisations de femmes, l'UNIFEM a développé un cadre d'action en 4 axes qui tient compte de chacun des 8 domaines du Programme d'Action pour une Culture de la Paix : a) augmenter la disponibilité des informations concernant l'impact des conflits sur les femmes et leur rôle dans la prévention des conflits et dans la construction de la paix, b) renforcer les approches visant à la protection des femmes affectées par les conflits et à l'assistance à leur apporter, d) promouvoir la contribution des femmes aux processus de consolidation de la paix post-conflit aux niveaux national, régional et international et d) intégrer une

Bulletin d'information culture de la paix – Edition 2/2004, page 5 de 12

perspective de genre dans les processus de justice transitionnelle tels que les réformes administratives, constitutionnelles, législatives, juridiques et électorales dans les zones affectées par des conflits.

Pour plus d'informations :

e-mail: maha.muna@undp.org

Site web: <http://www.unifem.org/>

Les ONGs et la culture de la paix

Cette section est consacrée aux activités d'organisations non gouvernementales enregistrées sur notre site web afin d'illustrer les diverses formes d'action en faveur d'une Culture de la Paix. L'UNESCO n'est pas responsable du contenu de ces articles et – sauf quand cela est explicitement mentionné – elle n'agit pas en tant que partenaire officiel de ces projets.

Le Programme « Women Peacemakers » du MIR

Le Mouvement International de la Réconciliation (MIR) est l'une des plus anciennes associations engagées dans la promotion de la non-violence : fondé en 1919 par des pacifistes chrétiens, le MIR est un mouvement inter-religieux pour la résolution des conflits et pour la réconciliation qui dispose aujourd'hui de 71 branches, groupes et filiales dans environ 50 pays. En 1997, le MIR a établi le **Programme « Des femmes oeuvrent pour la paix » (Women Peacemakers Programme – WPP)** qui a pour objectif de soutenir et d'encourager les initiatives en faveur de la paix initiées par des femmes. Par cette action, le programme renforce les capacités des femmes en tant qu'actrices de la paix et augmente la sensibilité à la notion de genre au sein du mouvement de la paix. Le terme de « Genre » se réfère aux relations sociales entre les hommes et les femmes et à la manière dont ces relations et rôles sont formatés par la société. En tant que mouvement fondé sur la religion, le MIR travaille pour la paix et la justice – thèmes qui sont communs à l'ensemble des religions du monde. Ces derniers temps, les différentes religions se sont intéressées de manière significative au rôle de la femme, à la justice liée aux genres et à plus d'égalité dans les relations entre les femmes et les hommes.

Il existe des liens directs entre les thèmes de la paix et de la justice d'une part et la notion de genre d'autre part : le racisme, le sexisme et la discrimination ethnique et religieuse sont tous basés sur l'idée que certains sont « meilleurs » que d'autres par nature. Contester cette conviction est le début de la création d'une culture de la paix et de la non-violence. Les graines d'une culture de la violence sont souvent semées lorsque les garçons sont élevés dans l'idée que la violence ou la domination sont des signes de masculinité ou lorsque les filles sont élevées dans l'idée que la passivité ou l'obéissance sont des signes de féminité. Par ailleurs, la violence dans la famille permet d'instiller l'acceptation des comportements de dominance et de contrôle et ainsi de créer des attitudes et comportements qui tolèrent la violence dans l'ensemble de la société. Par conséquent, il est évident que la violence concerne à la fois les sphères privée et publique et que la notion de genre doit être prise en compte dans les actions pour une culture de la paix.

Le programme « Women Peacemakers » est basé sur l'idée que le développement est impossible sans la paix – et que ni la paix ni le développement ne peuvent exister sans les femmes. Les activités principales du programme sont :

- Une formation annuelle de formatrices dans le domaine de la non-violence active ;
- Des formations à la non-violence active pour les femmes incluant des composantes liées au genre (des formations ont déjà eu lieu à Aceh, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bangladesh, au Cambodge, en Inde, au Kenya, en Roumanie, à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, au Zimbabwe et ailleurs) ;
- Des consultations régionales pour les femmes situées de part et d'autre d'un conflit armé ;
- Un programme d'échange pour les femmes travaillant dans des organisations pacifistes ;
- Des formations régionales sur le genre ;
- Des formations en communication et médias.

En octobre dernier seulement, les activités du programme ont inclus une consultation internationale de formatrices dans le domaine de la non-violence à Chiang Mai, en Thaïlande, ainsi qu'un atelier intitulé « Pacificatrices et médias » en Zambie du 26 septembre au 2 octobre 2004. Les différentes activités du programme ne sont pas des événements isolés : ainsi, les participantes aux différentes formations, une fois de retour dans leurs pays, fondent des groupes pour la paix, menés par les femmes. A cet égard, les efforts initiés par le programme marquent le début d'un engagement à long terme. Il permet également de créer un lien entre les femmes et les ressources et organisations pouvant fournir des soutiens logistiques et financiers à des projets générateurs de revenus. Ceci souligne la façon dont le « Women Peacemakers Programme » reconnaît le lien naturel existant entre les concepts de genre, de paix et de développement économique et social durable.

Pour plus d'informations :

e-mail: wpp@ifor.org

Site web: <http://www.ifor.org/WPP>

La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté : Les femmes et la consolidation de la paix

Le XXe siècle a été considéré comme étant le siècle de la violence, des conflits et de la confrontation mondiale. La pyramide de la violence, de la cime à la base, s'est construite sur des composantes telles que les conflits entre Etats, entre les groupes sociaux ainsi qu'au sein de la communauté et de la famille. Alors que l'intensité et le degré de la violence entre les pays augmentent, la situation des femmes devient de plus en plus incertaine dans la majorité des sociétés. Le fardeau du malaise social, du chômage et des déplacements devient de plus en plus lourd pour les familles. La compréhension des différents éléments liés à la violence contre les femmes par la communauté internationale a exigé une longue période de recherche alors que le droit pénal international et le droit humanitaire sont restés silencieux à ce sujet pendant très longtemps.

Alors que les femmes étaient victimes de viol durant les guerres civiles et internationales, qu'elles souffraient d'abus sexuel et de viols domestiques, les mouvements internationaux de femmes et d'autres organisations de la société civile se sont organisés de manière concertée afin de provoquer les changements législatifs nécessaires. A la suite de cela, les pays se sont engagés vers la modification des lois et réglementations afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes. C'est dans ce contexte que la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU peut être estimée et évaluée. La résolution a permis aux femmes de participer à égalité aux processus de négociation de paix dans les communautés déchirées par des conflits. Ainsi, c'est sur la base de cette résolution que des femmes politiques ont été invitées aux conférences visant à la création des nouveaux gouvernements d'Afghanistan et d'Iraq.

Depuis son adoption en 2000, la résolution 1325 a fait l'objet de plusieurs ateliers, séminaires et conférences. Son contenu a été traduit en plusieurs langues et des efforts significatifs ont été mis en œuvre pour permettre sa diffusion étendue. Le projet « **Peacewomen** » de la **Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté** – géré par le bureau de l'association à New York – a enregistré et classé dans une base de données remarquable les résultats de tels efforts. Son bulletin

d'information mensuel fournit des informations actuelles sur des études de cas et la manière dont les femmes progressent sur le terrain. Ainsi, le projet « Peacewomen » traite dix-huit sujets, y compris la prévention des conflits, le désarmement, le HIV/SIDA, les droits économiques, les mines terrestres, les droits humains, la violence contre les femmes et le trafic des êtres humains. Le portail en ligne de « Peacewomen » (<http://www.peacewomen.org/>) complète le portail en ligne initié par l'UNIFEM (<http://www.womenwarpeace.org/>).

Pour intégrer les femmes dans les processus d'établissement et de consolidation de la paix, il est nécessaire qu'elles soient reconnues non seulement en tant que bénéficiaires, mais en tant que contributrices à la paix. L'expérience montre que les femmes, en tant que citoyennes, sont prêtes à participer à tous les niveaux de pouvoir. La recherche sur les femmes dans les pays où elles ont été élues Chef d'Etat ou Premier Ministre indique que l'autonomisation politique des femmes est étroitement liée à leur statut économique. Dans les situations contraires – par exemple quand des femmes deviennent des combattantes – la question essentielle n'est pas tant une question d'égalité, qu'une question d'impact de la pauvreté extrême. Celle-ci est l'un des obstacles principaux à la mise en œuvre de la résolution 1325, de même que la coercition dans les situations de conflits qui amène les individus à s'inscrire dans un cycle de violence. Ces observations démontrent que les structures du pouvoir et les institutions gouvernementales ne sont toujours pas orientées vers un mode de vie non-violent et pacifique. Par conséquent, il est nécessaire de travailler à tous les niveaux de la société afin de transformer la culture de la guerre en une culture de la paix.

Krishna Ahoja Patel, Présidente Internationale, WILPF
Genève

Pour plus d'informations :

e-mail: info@wilpf.ch

Site web de WILPF: <http://www.wilpf.ch/>

Site web « Femmes pour la Paix » :

<http://www.peacewomen.org/>

The International Federation of Business and Professional Women (BPW International) et ses projets autour d'« Un monde de paix »

BPW International a choisi « Un monde de paix » comme thème global de son programme d'activités pour la période 2002-2005. Le bureau international ainsi que ses 100 branches nationales ont donc lancé un grand nombre d'activités diverses appartenant à une culture de la paix.

Prenant en considération la nature même de BPW en tant qu'association dont les membres sont exclusivement féminins, les liens entre les efforts en faveur de la paix et les activités spécifiques liées au genre sont évidents. Un exemple est l'initiative de BPW Brésil, intitulée « **Femmes,**

agents de la paix ». Cette initiative comprend différents types d'activités, y compris la collecte de plus de 55 000 signatures du Manifeste 2000 de l'UNESCO et la publication de la brochure « Codes éthiques pour la Paix ». Celle-ci propose des exemples concrets d'actions pour la paix ; 1000 exemplaires en ont été distribués. En outre, de 2000 à 2002, un programme télévisé nommé « Planète de Paix » a été produit pour une chaîne du câble à Sao Paolo et des « Certificats de Constructeurs de Paix » ont été remis depuis 2003. Les leçons du projet « Femmes, agents de la paix » ont mené au développement d'un programme

parallèle, « les jeunes, agents de la paix », créé en partenariat avec le *Centro de Educação para a Paz* (CEPAZ).



Les branches de BPW s'intéressent également à d'autres dimensions de la Culture de la Paix, dont la **lutte contre la discrimination et l'intolérance**. Ainsi, BPW Nouvelle-Zélande a organisé des ateliers avec des femmes réfugiées et migrantes dont les résultats ont été publiés dans la brochure « Resettlement Issues for Refugee and Migrant Women », qui est maintenant utilisée par les agences gouvernementales et d'autres ONGs. Par ses activités et projets en partenariat avec des femmes maori, BPW Nouvelle-Zélande cherche à surmonter les préjugés, et à travailler à l'intégration des groupes exclus de la société, par exemple en organisant des cours d'achats et de cuisine avec des femmes immigrées.

Concernant un autre aspect de la Culture de la Paix – **l'intégration sociale** – BPW Thaïlande a initié des programmes de formation qualifiantes pour des femmes détenues dans plusieurs provinces : Bangkok, Thonburi, Lumpang, Khon Kaen, Phuket et Kalasin. Cette activité sera élargie à Chiang Mai en 2005. Les qualifications ainsi acquises permettent aux femmes détenues d'obtenir un revenu pendant leur séjour en prison et après leur libération. Afin de faire reconnaître leurs qualifications, BPW Thaïlande a organisé une compétition nationale de produits fabriqués par des femmes prisonnières en 2004. Afin d'encourager les détenues à continuer à apprendre, BPW Thaïlande fournit des ordinateurs d'occasion et a donné plus de 4,600 livres aux prisons pour femme de Thonburi (*Thantasatam Ying Thonburi*).

Parallèlement aux activités des branches individuelles, le bureau international de la Fédération mène un projet en coopération avec BPW Sri Lanka : le projet « **BPW Village de la Paix Mondiale** » a été lancé en 2003 à Illukpitiya dans la région de Medirigirya au Sri Lanka. La majeure partie de la population du village est constituée de personnes déplacées ayant été victimes de conflits. L'objectif premier du projet est de mettre à disposition une infrastructure solide et des logements convenables pour un village de 634 personnes. Au-delà, le projet vise à créer les bases pour un développement économique et social durable de la communauté. Chaque famille se verra octroyée 10 ares de terre pour se loger et cultiver et recevra des formations dans les domaines de la santé et de l'agriculture. Les habitants sont impliqués dans les affaires de la communauté, renforçant de cette manière l'identification et l'autonomie. Le projet reconnaît donc la nécessité de briser le cercle de la pauvreté pour fonder une paix durable. L'un des aspects liés au conflit et à la migration est le fardeau important reposant sur les femmes qui sont souvent les chefs de famille et seules pourvoyeuses de revenus, et de ce fait, les premières à ressentir l'impact de la pauvreté. C'est pourquoi parmi les activités du « BPW Village de la Paix Mondiale », le renforcement des capacités des femmes joue un rôle particulièrement important, notamment par le biais de l'éducation. Le Village de la Paix Mondiale va au-delà des services qu'il rend à la seule population du village : en fournissant l'accès à l'eau, l'équipement et les routes, le projet a également un impact sur l'ensemble de la région. De ce point de vue, les organisateurs espèrent que le projet devient un modèle imitable. Par ailleurs, le village étant composé de différentes ethnies, il permet de démontrer comment l'intégration peut être réalisée et comment les conséquences des conflits peuvent être surmontées.

Pour plus d'informations :

Chonchanok Viravan (Première Vice-Présidente et présidente du comité de BPW International des Nations Unies)

e-mail : chonchanok.viravan@bpw-international.org

Bureau de la présidente :

Presidents.office@bpw-international.org

Site web: <http://www.bpw-international.org>

FAWE Sierra Leone

Construire une Culture de la Paix par l'éducation des filles

Le Forum des éducatrices africaines (Forum of African Women Educationalist - FAWE) a été créé en 1992 afin de « soutenir l'accès à l'éducation des filles et des femmes pour le développement ». Ses activités sont donc essentiellement centrées sur le renforcement de l'accès à l'éducation, formelle ou non formelle. L'organisation est composée de 33 structures nationales éparpillées sur l'ensemble du continent africain et d'un secrétariat international basé à Nairobi.

Fondé en 1995, le FAWE Sierra Leone dispose de 24 branches et de 540 membres dans tout le pays. Grâce à des partenariats avec des institutions et organisations telles que l'UNICEF, PLAN International, la BANYAN Tree Foundation, Cord Aid UK, l'Ambassade d'Allemagne au Sierra Leone et Children In Crisis (Royaume Uni), le FAWE Sierra Leone a été capable de remplir ses objectifs. Compte tenu de la récente sortie de la Sierra Leone d'une décennie de guerre civile, l'éducation joue un rôle particulièrement important pour créer les fondations d'un avenir pacifique.

Un grand nombre d'activités actuelles de l'organisation sont en lien direct avec les thèmes du genre, de la violence et de l'éducation. À titre d'exemple, un projet à Kabala, dans la province du Nord du pays, encourage **la réintégration des anciennes combattantes et des femmes qui suivaient les camps**. Ce projet de réhabilitation a pour objectif de permettre aux femmes et à leurs enfants de se réadapter à une situation de paix, de regagner confiance en soi et de devenir autonomes par des formations qualifiantes spécifiques et par la mise à disposition d'un service de crèche. D'autres branches de l'association ont établi des services de consultation pour les femmes, ainsi que des ateliers de rétablissement post-traumatique.

En outre, le FAWE Sierra Leone propose des formations **sur l'éducation pour une Culture de la Paix** qui ont été organisées à la fois au niveau national et sous-régional. Un module de formation spécifique pour ces cours a été créé en 1999 ; depuis le début du projet, plus de 40,000 personnes âgées de 5 à 60 ans en ont bénéficié.

Un troisième aspect des activités de l'association en Sierra Leone est centré sur **la violence sexuelle et relative au genre** : le FAWE Sierra Leone dirige des programmes pour les femmes victimes de violence et offre des services aux survivantes de violences de genre. Ces programmes sont intégrés à d'autres services communautaires, comme les services de conseil, de santé, d'assistance légale individuelle, des formations qualifiantes ainsi que des programmes d'alphabétisation des adultes. Par ailleurs, le FAWE forme des facilitateurs, permettant ainsi une prise de conscience des effets causés par la violence de genre et éduquant des personnes à devenir des conseillers et à

diriger des sessions de rétablissement post-traumatique. Pour accompagner ces efforts, le FAWE Sierra Leone a lancé un programme de sensibilisation et d'appui à travers les stations de radio et de télévision nationales.

Parallèlement à ses activités liées à la situation post-confliktuelle du pays et à la prévention de la violence, le FAWE a établi un grand nombre d'autres projets éducatifs. Même s'ils ne traitent pas explicitement des questions de violence et de conflit, ces projets visent à **poser les fondations d'un développement économique et social durable du pays** – travaillant ainsi pour établir les bases d'une paix durable. Les activités passées et présentes sont les suivantes :

- Un programme de bourse pour des jeunes filles défavorisées ou dans le besoin au sein des institutions éducatives du pays.
- La gestion d'écoles primaires et secondaires gratuites, surtout pour les jeunes filles défavorisées et déplacées.
- Des centres de formation pour les jeunes filles enceintes ou filles mères dans tout le pays.
- La gestion de deux centres pour le développement des jeunes enfants de 2 à 5 ans.
- La recherche sur la participation des femmes à l'éducation.
- Des programmes d'éducation non formelle accélérée pour les jeunes privés d'école et les femmes adultes.

Grâce à son expérience dans le domaine de l'éducation dans les environnements conflictuels et post-confliktuels, le FAWE Sierra Leone a pu offrir une assistance aux efforts de reconstruction du **Libéria** : il a ainsi coopéré avec le FAWE Libéria pour la mise en place de programmes d'éducation non formelle accélérée en faveur de 4,000 enfants privés d'école, et de 1,000 facilitateurs pendant une période de 12 mois. Ce programme intègre également le module « Education pour une Culture de la Paix » qui a été élaboré et appliqué par le FAWE Sierra Leone.

Ces activités, dans leur contexte spécifique, soulignent comment l'éducation tenant compte du genre est directement liée au développement, à la paix et à la non-violence. Ces activités démontrent comment les efforts dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux et en direction des différents groupes composant la société contribuent à l'établissement d'une culture de la paix.

Pour plus d'informations, contactez:
Christiana Thorpe: Fawe-sl@sierratel.sl

En Bref

Sauf lorsque cela est explicitement mentionné, les activités de cette section ne sont pas des projets de l'UNESCO. Leur inclusion dans ce bulletin d'information ne constitue pas une reconnaissance officielle. Cependant, les acteurs d'une Culture de la Paix pourraient les estimer importantes pour leurs activités. Nous vous invitons à partager avec nous les informations sur vos propres activités.

- **Nouveau Guide des Nations Unies sur le Genre et le Maintien de la Paix:** En octobre 2004, les Nations Unies ont publié l'ouvrage *Gender Resource Package for Peacekeeping Operations* destiné au personnel des Nations Unies au Siège et hors Siège. Ce guide a pour but d'intégrer les intérêts des femmes dans le travail des missions de maintien de la paix et reflète la tendance actuelle à intégrer les questions de genre dans le domaine du maintien de la paix. Comme l'a indiqué le Centre de Nouvelles ONU, en 2000, seules deux missions de maintien de la paix bénéficiaient du soutien de conseillers spécialistes des questions de genre, elles sont au nombre de 10 aujourd'hui. Le département de maintien de la paix des Nations Unies dispose également d'un conseiller permanent spécialiste des questions de genre. Le guide comporte 228 pages, ainsi qu'un CD ROM. Il a été édité à 3,500 exemplaires ; la traduction française est prévue pour la fin de l'année. Plus d'informations disponibles à : <http://pbpu.unlb.org/pbpu/genderpack.aspx>
- **Discussion en ligne sur la violence à l'égard des femmes sur « WomenWatch ».** Adoptée lors de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes en 1995, la Déclaration et la Plate-forme d'action de Beijing (1995) ont identifié trois objectifs stratégiques concernant la violence contre les femmes, à savoir (i) prendre des mesures concertées afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes, (ii) étudier les causes et conséquences de la violence à l'égard des femmes et l'efficacité des mesures de prévention, et (iii) éliminer la traite des femmes et aider les femmes victimes de violences liées à la prostitution et à la traite. Afin d'évaluer les défis et les progrès liés à ces objectifs, le portail WomenWatch a organisé des discussions électroniques qui ont débuté en octobre 2004 et se termineront en janvier 2005. Différents thèmes y sont abordés, notamment « répondre aux défis émergents », « appliquer les lois », « réduire la prévalence » et « fixer des actions futures pour en finir avec la violence contre les femmes et les filles ». Des informations complémentaires sont disponibles à : <http://www.un.org/womenwatch/forums/review/>.
- **Colloque « Women Defending Peace » :** du 22 au 24 novembre 2004, le Mouvement International des Femmes pour la Paix de Suzanne Moubarak et le Département Fédéral des Affaires Etrangères Suisse ont tenu une conférence intitulée « Women Defending Peace ». L'événement a rassemblé environ 300 représentants d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, qui ont abordé les voies et moyens pour renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève (<http://www.dcaf.ch/wdp>) ; par e-mail (wdp@dcaf.ch).
- **Portail web « Femmes, Droit et Développement en Afrique » :** L'ONG WiLDAF/FeDDAF, établie en 1999 a lancé récemment un site web fournissant diverses informations concernant les réunions des ONGs relatives au suivi de la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes. Intitulé « Femmes, Droit et Développement en Afrique », ce site servira aussi à la création d'un portail spécifique Beijing +10. Ce site web est disponible à : <http://www.wildaf-ao.org/>
- **Etude « Femmes reporters de guerre » :** Soutenu par l'Agence Internationale Suédoise de Coopération et de Développement (Swedish International Development Co-operation Agency), l'International News Safety Institute a publié un sondage sur les menaces et dangers rencontrés par les femmes reporters de guerre. L'objectif du sondage était d'établir des moyens pour améliorer la sécurité des journalistes dans les situations de conflit. Le rapport est disponible à : <http://www.newssafety.com/stories/insi/WRWFinalReport.doc>
- **Publications de la Banque Mondiale :** un ouvrage de la Banque Mondiale sur *Genre, Conflit et Développement* a été publié au mois de novembre 2004. Réalisé par Tsjeard Bouta, Georg Frerks et Ian Bannon, il établit les liens entre le travail de la Banque Mondiale sur le conflit et ses efforts pour les femmes et l'égalité des genres. La publication peut être commandée sur le site web de la Banque Mondiale (<http://publications.worldbank.org>). En outre, il est également possible de télécharger un travail de recherche réalisé par Andrew Morrison, Mary Ellsberg et Sarah Bott, intitulé « Addressing Gender-Based Violence in the Latin American and Caribbean Region: a Critical Review of Interventions » sur le site web de l'organisation (http://econ.worldbank.org/files/39678_wps3438.pdf). Il contient des exemples de bonnes pratiques d'interventions dans la prévention de la violence liée aux genres.

- **Site web sur les droits des femmes en situation de conflits** : une organisation non-gouvernementale, la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflits, a lancé récemment un site web sur les droits des femmes en situation de conflits. Ce site est disponible à <http://www.womensrightscoalition.org>. Il s'intéresse à la violence liée au genre et à la justice transitionnelle.

La Culture de la Paix en général

- **Projet du Bureau International de l'Education et publication sur « Education, Conflict and Social Cohesion »** : De 2002 à 2003, le Bureau International de l'Education (BIE) a coordonné un projet intitulé «Curriculum Change and Social Cohesion in Conflict-Affected Societies ». Cela a mené à la publication de l'ouvrage « Education, Conflict and Social Cohesion », qui s'intéresse à des sociétés aussi diverses que la Bosnie-Herzégovine et le Guatemala, le Liban et le Mozambique, l'Irlande du Nord, le Rwanda et le Sri Lanka. Chacune de ces études traite du rôle fondamental des politiques d'éducation dans la reconstruction des identités sociales et civiles et des défis qu'ont rencontrés les responsables politiques de ces sociétés en termes d'évolution de la notion de citoyenneté nationale. *Education, Conflict and Social Cohesion*, tout en reconnaissant que les processus de réforme de l'éducation sont fondamentaux pour la réconciliation et la consolidation de la paix, affirme que le lien subtil et complexe entre la formation et le conflit doit être explicitement reconnu et analysé.
Cet ouvrage peut être commandé aux Editions UNESCO à : http://publishing.unesco.org/details.aspx?Code_LivreB49.
Le site web du BIE contient des informations complémentaires sur le projet : <http://www.ibe.unesco.org/International/Social%20Cohesion/schome.htm>.
- **L'EURED initie des cours de formation pour les enseignants sur « Les Droits Humains et l'Education à la Paix en Europe »** : Education for Europe as Peace Education (EURED), un réseau européen permettant aux enseignants de partager leurs expériences d'éducation à la paix, a récemment inauguré un cours de formation d'une durée de deux ans sur « Les Droits Humains et l'Education à la Paix en Europe ». La première semaine de cours a eu lieu à Gernika du 24 au 30 juillet 2004. Les intervenants sont des éducateurs internationalement reconnus. Le programme du cours a été développé dans le cadre d'un projet soutenu par l'Union européenne. Depuis 2002, le programme a été soutenu activement par la Commission Nationale autrichienne pour l'UNESCO. Des informations complémentaires sont disponibles à <http://www.aspr.ac.at/eured.htm>.
- **Cours d'animateurs UNESCO offert par le Centre San Sebastian de l'UNESCO** : Le Centre UNESCO de San Sebastian en Espagne, avec l'appui technique du Centre de Formation UNESCO-Florida Eskola, organise le Cours de Formation à Distance d'Animateurs UNESCO (CDFAUN). Le cours offre des informations sur le système des Nations Unies et l'UNESCO à travers leurs objectifs, activités et programmes. Il aide à promouvoir la création d'associations, centres et clubs UNESCO et la participation générale aux programmes de l'UNESCO. Des informations complémentaires sont disponibles au Centre San Sebastian de l'UNESCO (unescoeskola@retemail.es; site web: <http://www.unescoeskola.org>).

Le site web de l'UNESCO dédié à la Culture de la paix (<http://www.unesco.org/cp>) comprend un calendrier d'événements ainsi qu'une base de données de projets liés à la Décennie internationale. Dans ces pages, les acteurs de la culture de la paix peuvent diffuser les informations concernant leurs activités. Les événements et projets enregistrés par les acteurs de la culture de la paix ne sont pas des projets officiellement soutenus par l'UNESCO : la responsabilité des contenus publiés sur le site relève exclusivement des organisations qui les ont enregistrés. Nous invitons tous les acteurs enregistrés à mettre à jour leurs fiches sur le site Internet et à enregistrer les informations relatives aux événements et projets liés à la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix. Si vous avez perdu votre numéro de compte Internet, n'hésitez pas à nous contacter : cp@unesco.org .

Pour aller plus loin

Il existe beaucoup d'écrits sur les questions de genre et la construction de la paix. Les documents et ouvrages pertinents ont été mentionnés dans les différents articles de ce bulletin. Vous trouverez ci-dessous quelques références récentes :

- Nations Unies – S/2004/814, *Les Femmes, la Paix et la Sécurité : Rapport du Secrétaire général* (Nations Unies, New York, 2004) - <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N04/534/15/PDF/N0453415.pdf>
- Nations Unies, *Les Femmes, la Paix et la Sécurité : Etude présentée par le Secrétaire général ; suivi de la résolution 1325* (Nations Unies, New York, 2002)

- Elisabeth Rehn and Ellen Johnson Sirleaf, *Women, War, Peace: The Independent Experts' Assessment* (UNIFEM, New York, 2002)
- Betty Reardon, *Education for a Culture of Peace in a Gender Perspective* (UNESCO, Paris, 2001)
- D'autres textes sont disponibles sur le site WomenWatch (voir : <http://www.un.org/womenwatch>) et sur le site du Bureau du Conseiller spécial sur les questions de genre du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies : <http://www.un.org/womenwatch/osagi>